

**MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-À-PIERRE
MRC DE PORTNEUF**

PROCÈS-VERBAL d'une **séance extraordinaire** du conseil de cette municipalité tenue au centre communautaire le **3 septembre 2024** à 19h00 sous la présidence de madame Danielle Ouellet, mairesse.

Présents :

Conseillères : Diane Blouin
Conseillers : Jacquelin Goyette
Alain Lavoie
Gilbert Dumas

Absents :

Conseillère : Pascale Bonin
Conseiller : Jérémy Martin

Secrétaire d'assemblée : Michel Pelletier, directeur-général et greffier-trésorier

1.1 Mot de bienvenue de la mairesse

Madame la mairesse ouvre la séance

2024-09-147

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Diane Blouin
Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé avec une modification, tout en le laissant ouvert.

Adoptée

2024-09-148

1.3 Autorisation de mandater Renaud, Boilard notaires pour l'achat de la propriété située au 590-602 principale

ATTENDU QUE l'offre d'achat de \$ 300,000.00 conditionnelle à l'inspection du bâtiment a été accepté

Il est proposé par Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'AUTORISER Michel Pelletier directeur général greffier-trésorier à mandater la firme Renaud, Boilard notaires pour l'achat de la maison située au 590-602 principale ainsi qu'à signer tout document officiel nécessaire à l'achat de cette maison.

Adoptée

2024-09-149

1.4 Autorisation d’octroyer le contrat de réfection de la rue des Loisirs à Bétonnière La Tuque Inc

ATTENDU QUE par suite des appels d’offres déposées le 16 juillet 2024, le plus bas soumissionnaire conforme est Bétonnière La Tuque Inc.

ATTENDU QUE les travaux doivent être effectués au plus tard à l’automne 2024

Il est proposé par Gilbert Dumas
Et résolu à l’unanimité des membres présents

D’OCTROYER le contrat de réfection de la rue des Loisirs à Bétonnière Latuque Inc selon la soumission reçue au montant de \$ 559,985.89 et d’autorisé le directeur général Michel Pelletier à le signer

Adoptée

1.9 Période de questions

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

3. TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

4. URBANISME

5. LOISIRS ET SERVICES À LA COLLECTIVITÉ

6. CORRESPONDANCE

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

L’ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Jacquelin Goyette de lever la présente séance.

La séance est levée par madame la mairesse à 19:08 heures

Danielle Ouellet,
Mairesse

Michel Pelletier, Directeur général et
greffier-trésorier